

## Projet 2010-2013

### « Créer de la prospérité, ensemble, c'est le temps! »

#### Développer une nouvelle manière de travailler ensemble, entre entrepreneurs, banquiers et gouvernement

Le projet, dans une perspective à long terme, favorisera une meilleure collaboration entre entrepreneurs, banquiers et gouvernements pour mieux développer les entreprises et créer ainsi plus de prospérité.

#### Mission du projet

Aider plus de chefs propriétaires d'entreprise et d'aspirants-chefs pour qu'ils réussissent mieux, plus tôt, plus longtemps, avec plus d'ampleur, dans un esprit d'entraide, avec confiance et audace, dans toutes les régions, pour la rentabilité, la croissance et la continuité des entreprises à long terme.

### Plan 2010-2013

Afin de simplifier la présentation et le suivi du projet, de six axes en 2007-2010, le projet en compte maintenant trois pour 2010-2013. Voici les activités prévues dans chacun de ces axes :

#### Axe 1 – Se connaître et se comprendre

##### A) Rencontres régionales Prospérité

Tenues dans chacune des régions du Québec, ces rencontres rassemblent administrateurs du Groupement, présidents de club, accompagnateurs-Groupement, de même qu'un représentant par institution partenaire du projet. Ces rencontres visent à mieux se connaître et se comprendre dans ses rôles, fonctionnement et environnement respectifs. Des outils seront développés pour faciliter la coopération ensemble et ainsi bâtir une relation gagnant-gagnant.

##### B) Rencontre annuelle des partenaires du projet

Une fois par année, le Groupement rassemble les vice-présidents des organisations partenaires du projet pour en mesurer l'impact et développer de nouvelles pistes de collaboration.

##### C) « Fastrack » avec les institutions financières

Dans le but d'assurer la réussite efficace de divers projets et le développement harmonieux des entreprises, le Groupement informe les institutions concernées lorsqu'un entrepreneur connaît des difficultés relationnelles.

## **D) Présentation du projet et des outils du projet dans les rassemblements d'employés des partenaires**

À la demande des partenaires du projet, le Groupement peut présenter le projet, ainsi que les outils développés (ex. : rôles du banquier, Système-Groupement) à ses employés, par exemple, lors d'un rassemblement annuel. Ainsi, tous les membres des organisations partenaires sont plus en mesure d'en faire bénéficier leurs clients.

## **Axe 2 – Mieux entourer et outiller l'entrepreneur**

### **DES RASSEMBLEMENTS**

#### **A) Rassemblements thématiques d'envergure**

Chaque année, lors des Grands rassemblements, le Groupement offre sept laissez-passer à chacun de ses partenaires. Ainsi, ceux-ci peuvent inviter leurs clients chefs propriétaires d'entreprise afin qu'ils progressent par l'échange d'expérience et de bonnes pratiques sur les sujets de l'heure et qu'ils puissent élargir leur réseau de contacts.

#### **B) Ateliers sous forme de webinaires**

Des webinaires seront offerts portant sur les nouvelles pratiques d'affaires des PME, principalement dans la responsabilité de la continuité. À chacune de ces activités, les partenaires du projet peuvent offrir à un de leur client la possibilité de participer.

#### **C) Ateliers sur le Système-Groupement**

L'outil du Système-Groupement sera diffusé aux entrepreneurs, sous forme d'ateliers interclubs, pour les aider à passer de « tout faire à tout voir », en profitant des expériences des autres, économisant ainsi temps et argent.

### **DES OUTILS**

#### **D) Promotion et mise en place de conseils consultatifs**

Considérant l'importance de bien entourer le chef d'entreprise pour éclairer sa vision, compléter ses forces et organiser sa continuité, le projet encourage la mise en place de conseils consultatifs dans les PME, en utilisant les outils développés depuis plusieurs années et en obtenant la participation de chefs ou d'ex-chefs à ces conseils.

#### **E) Développement du Système-Groupement**

Pour en assurer un développement optimal, l'outil du Système-Groupement continuera à être l'objet de mises à jour et de développement dans ses 4 niveaux.

#### **F) Diffusion des outils des partenaires du projet**

Le Groupement offre un espace sur son site web pour diffuser les outils développés par les partenaires du projet à l'intention des chefs d'entreprise. Ainsi, ces outils seront davantage visibles auprès des entrepreneurs et un plus grand nombre d'entre eux pourront en bénéficier.

## DES ALLIANCES

### **G) Alliance avec la Fondation de l'entrepreneurship**

Les entrepreneurs désirant devenir mentors sont référés à la Fondation de l'entrepreneurship. En échange, les « mentorés » de la Fondation se voient offrir un club au Groupement.

### **H) Aide aux clients des partenaires du projet**

À tout moment, les partenaires du projet peuvent référer leurs clients chefs d'entreprise au Groupement. Celui-ci leur trouvera le service ou le club approprié afin de leur donner une plus grande assurance de prospérité.

## DE L'AIDE POUR LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

### **I) Clubs pour les nouveaux entrepreneurs**

En plus de maintenir les 12 clubs existants, le Groupement compte démarrer d'autres clubs de nouveaux entrepreneurs. Les membres de ces clubs auront accès aux autres services du Groupement, tels que : Chefs en ligne, Coups de pouce, Grands rassemblements, son réseau de plus de 1 600 chefs et aspirants-chefs, son réseau des 100 meilleurs fournisseurs de services à la PME et un réseau financier organisé au Québec.

### **J) Des références d'accompagnement par des chefs ou ex-chefs**

Pour les nouveaux entrepreneurs qui le souhaitent, des chefs ou ex-chefs expérimentés peuvent leur être proposés afin de leur offrir un encadrement d'accompagnement stimulant, soit à travers le réseau Groupement ou en utilisant les ressources de la Fondation de l'entrepreneurship.

### **K) Atelier annuel Nouveaux entrepreneurs**

Chaque année, le projet offre un atelier spécifiquement pour les nouveaux entrepreneurs. Cet atelier porte sur une thématique stratégique pour aider les nouveaux entrepreneurs à mieux développer leur entreprise.

## DES LIENS INTERNATIONAUX

### **L) Développement d'un réseau de chefs propriétaires de PME à travers le monde**

Afin de permettre des échanges d'expérience au niveau international et d'ouvrir les portes pour des échanges commerciaux entre les PME du Québec et de l'Europe, le Groupement continuera de démarrer des clubs en Belgique et en Suisse. De plus, des clubs seront créés en France.

### **M) Rencontres intergroupes entre le Québec et d'autres pays**

Les clubs du Québec et de l'Europe auront la possibilité, s'ils le souhaitent, de vivre des rencontres ici ou de l'autre côté de l'océan. De plus, une mission d'entrepreneurs québécois en Europe sera organisée par le Groupement.

### **N) Colloque d'entrepreneurs à l'international**

Le Groupement organisera un colloque pour ses membres européens et y invitera ses membres québécois, ce qui donnera lieu à une journée de partage d'expériences internationales.

## Axe 3 – Valorisation sociale de l'importance du métier d'entrepreneur pour créer de la prospérité

### A) Campagne publicitaire

Une campagne publicitaire sera diffusée dans différents médias provinciaux et régionaux rejoignant les entrepreneurs et le grand public. En améliorant l'image de l'entrepreneur (pour qu'il soit vu comme un moteur de prospérité), cette campagne vise deux objectifs :

- 1- Stimuler le goût de devenir entrepreneur et de se mettre à l'œuvre
- 2- Donner le goût aux entrepreneurs d'entreprendre davantage.

### B) Promotion multipliée à travers les réseaux de chaque partenaire du projet

Chaque partenaire du projet est responsable de faire la promotion de la cause de la prospérité dans son propre réseau et dans ses communications, afin d'en assurer un rayonnement maximum.

**Projet 2010-2013**  
**Tableau synthèse**

<b>Axe</b>	<b>Activités</b>	<b>Impacts recherchés</b>
Se connaître et se comprendre	A) Rencontres régionales Prospérité B) Rencontre annuelle des partenaires du projet C) « Fastrack » avec les institutions financières D) Présentation du projet dans les rassemblements d'employés des partenaires	Faire évoluer la relation entre les chefs d'entreprise, les banquiers et les associations patronales. Une meilleure compréhension des rôles de chacun permettra un travail ensemble plus efficace pour créer de la prospérité.
Mieux entourer et outiller l'entrepreneur	A) Rassemblements thématiques d'envergure B) 51 ateliers sous forme de webinaires C) Ateliers sur le Système-G D) Promotion et mise en place de conseils consultatifs E) Diffusion du Système-Groupement F) Diffusion des outils des partenaires du projet G) Alliance avec la Fondation de l'entrepreneurship H) Aide aux clients des partenaires du projet I) Clubs pour les nouveaux entrepreneurs J) Des références d'accompagnement par des chefs ou ex-chefs K) Atelier annuel Nouveaux entrepreneurs L) Développement d'un réseau de chefs propriétaires de PME à travers le monde M) Rencontres intergroupes entre le Québec et d'autres pays N) Colloque d'entrepreneurs à l'international	Favoriser le succès de milliers d'entrepreneurs en leur fournissant des outils efficaces pour eux et en les entourant de gens qui peuvent les appuyer autant dans leurs projets que dans leurs difficultés. Le succès des entrepreneurs générera de la prospérité pour la société.
Valorisation sociale de l'importance du métier d'entrepreneur pour créer de la prospérité	A) Campagne publicitaire B) Promotion multipliée à travers les réseaux de chaque partenaire du projet	Motiver les chefs d'entreprise à entreprendre davantage et donner le goût aux gens de devenir entrepreneur, ce qui contribuera à créer plus de prospérité pour la société.

## Financement

Le financement de la 2<sup>e</sup> phase du projet « Créer de la prospérité, ensemble, c'est le temps! » se fera de la même façon que pour les trois premières années du projet. C'est-à-dire que chaque partenaire contribue de la façon suivante :

- 105 000 \$ sur trois ans par chaque institution financière (huit institutions)
- 105 000 \$ sur trois ans par le partenaire médiatique
- 480 000 \$ sur trois ans par le MDEIE
- 1 000 000 \$ sur cinq ans par le Secrétariat à la jeunesse
- 187 000 \$ sur 2 ans par le gouvernement fédéral
- 105 000 \$ sur trois ans par le Groupement des chefs d'entreprise du Québec

Le total du budget d'opération annuel du projet est donc d'environ 800 000 \$.

Le projet est géré dans un extracomptable distinct, dans le cadre du budget annuel et stratégique du Groupement des chefs d'entreprise du Québec.

## Des mesures de réalisations

En plus de viser un objectif mesurable de 85 % de satisfaction des clients du projet, d'autres mesures de réalisations liées à l'influence directe qu'a le projet seront utilisées, notamment :

- le nombre d'ateliers réalisés
- les outils développés
- le nombre de Coups de pouce réalisés
- le nombre de témoignages diffusés
- le nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés
- le nombre de conseils consultatifs mis en place

## Suivis du projet

- Rapport trimestriel écrit de réalisation du projet (plan et budget)
- Conférence téléphonique trimestrielle des partenaires du projet
- Rencontre annuelle de l'ensemble des partenaires du projet
- Présence, à tour de rôle, des présidents des organisations partenaires du projet au C.A. du Groupement
- Porte-folio de visibilité du projet

## Des impacts d'envergure

- Accélérer la croissance des entreprises
- Faciliter la continuité des entreprises
- Favoriser la rentabilité des entreprises
- Promouvoir la culture du « pour » dans le discours économique (plutôt que le « contre »)
- Cultiver le goût d'entreprendre pour bâtir un patrimoine d'entreprises à long terme
- Sauver des entreprises
- Contribuer à l'amélioration du niveau de vie des citoyens
- Améliorer la relation entre entrepreneurs, banquiers et gouvernements pour créer de la prospérité